

Présents :

Iris Remund (S) Claude Munto (F) Valeer Linclau (B) Ricardo Salazar (Sp) Lisa Geller (USA) Loredana Duma (Ro) M.Ramirez représente le Portugal

Excusé: Frans Jansen (NL), Radim Kelar (Cz) Claudia Miranda (Pt)
présent a partir de 15h30: Carlo Oppizzi (It) André Pobukovsky (Rus)

Coordinateur : Bernard Roser

Président CU/FCI : Frans Jansen excusé

1.

Ouverture de la Réunion à 14H30.

Le Coordinateur souhaite la bienvenue et déclare déplorer la non présence de M. Frans Jansen Président de la CU/FCI, excusé pour des raisons de santé. Il souhaite la bienvenue a Md. Loredana Duma qui remet sa lettre d'accréditation comme représentante dans la SMCU/FCI pour la Roumanie. M. Roser fait remarquer qu'il a été interpellé par M. Juan Perez durant la réunion de la Commission d'utilisation FCI, il propose d'adresser une note a M. Juan Perez par intermédiaire M.F. Jansen comme Président de la commission d'utilisation FCI.

Le secrétaire fait remarquer que la remplaçante de M. Celso Alves, Md. Claudia Miranda - absent pour des raisons de santé, a déjà été interpellé sur le fait que la lettre d'accréditation établie et signer par le responsable de la Clube Portugès de Canicultura indiquant le nouveau délégué officiel dans la SMCU/FCI doit être transmis au Coordinateur avec copie au secrétaire. Le coordinateur fait la remarque a M. Ramirez de faire le nécessaire pour la prochaine réunion.

Le coordinateur passe la parole au secrétaire pour poursuivre l'agenda .

2.

On passe a l'ordre du jour avec l' approbation du dernier PV de la 12^e réunion SMCU/FCI du 23 février Vendenheim, le PV est présenter en Français et en Anglais, il n' y a pas de remarques, le PV est accepter.

3.

Présentation du déroulement G.P. et coupes par M. R. Salazar.

4.

Présentation par le Coordinateur de la cravate avec le seigle de la FCI. Le jury qui va faire fonction sur le terrain reçoit un exemplaire. Le montant de la facture est de 241€, montant avancé par le Coordinateur. Le Coordinateur est félicité par unanimité.

La facture sera transmis a la Commission pour chien d'utilité pour remboursement du montant.

5.

La facture du site web 2013-2014 d'un montant de 32,67€ a été avancé par le secrétaire M. V. Linclau. Comme convenue dans le passée c'est l'organisateur de l'année suivante qui la prend en charges. La facture sera présenter a l'organisateur 2014 pour remboursement du montant.

6.

La note de M.F. Jansen Président de Commission de Chien d'utilisation concernant le teste de sociabilité, le principe d'obligation d'être en possession d'un teste de sociabilité a été accepter dans

la réunion du 02 10 2011. A partir de la C.M. et concours internationales 2014 plus aucune dérogation sur cette obligation sera toléré.

7.

Le projet « Coursus pour des postulants Juge Mondioring des pays ou l'OCN n'ayant pas adopter la discipline » Le dossier sera traiter durant la 14^e réunion de la SMCU/FCI février 2014 après décision du Général Comité de la FCI.

8.

Le document Pool « Directives de la FCI pour les Juges Mondioring » déjà accepter par la réunion du 02 mars 2012 (version en Anglais) et confirmer, est définitivement accepter. Le dossier sera présenter par M. F. Jansen pour approbation au Comité General de la FCI a l'occasion de sa prochaine rencontre.

9.

Coupe du Monde 2014. Après le forfait du Portugal, le Coordinateur déclare d'avoir eu des contactes avec L'Autriche – Mr. Michael Praig - . Le 17 octobre Mr. Praig a un entretien avec des responsables de la ÖKV avec le but d'obtenir l'accord d'organiser.

10 .

M. Munto donne une explication sur le déroulement de la Sélection Internationales des HA qui a lieu le samedi et dimanche durant cette Coupe du Monde.

11.

Eventuelles propositions de modification du Règlement Mondioring. Comme convenue dans le passée, toute proposition de modification du règlement Mondioring FCI doit être introduit par écrit par les délégués officiels avec accord de leur OCN, le délégué présente le document écrit a la réunion. Cette mesure a été pris pour mettre toutes les délégués officiels dans la possibilité de présenter les propositions éventuelles a leur groupe de travail de leur OCN. Toutes les OCN ont donc minimum 6 mois pour étudier et traiter les propositions dans leur groupe de travail afin d'informer leur délégué leur point de vue sur la proposition.

Puisque la dernière adaptation au règlement a été accepter par le comité Général dans leur réunion du 02/2010 on a le droit d'introduire des modifications éventuelle après 5 ans (réglementation FCI). La réunion se met d'accord que les OCN qui désire introduire des propositions de modification le font par écrit et a introduire par leur délégué à la réunion du février 2015. Durant cette réunion, le délégué auras la possibilité de motiver la proposition de son OCN. Le vote sera faites durant la réunion de la SMCU/FCI du mois d'octobre a l'occasion de la CM 2015. Si les propositions sont accepter, le secrétaire de la SMCU/FCI ferra le nécessaire pour modifier et adapter le règlement et le soumettre pour approbation a la réunion de la General Comité FCI du mois de février 2016.

Le règlement adapter pourra entrée en vigueur a partir de la date de approbation.

Le Coordinateur et la plus part des délégués demande de ne pas entrer des propositions de modifications de règlement à la légère et souvent inutile. Le passée a appris que trop de changements mène a des interprétations douteux et décisions différent dans les jugements.

Le parfait n'existe pas et modifier pour modifier emmène a rien.

12.

Organisateur 2015, jusqu'à présent pas de demande

13.

La sécurité des chiens et des hommes assistants. Il y aura un contrôle des costumes protecteur des HA des Grands Prix, de la Coupe du Monde et des participants a la sélection Internationale par le responsable de la sélection Internationale C. Munto et le superviseur I.Reimund. Un rapport du contrôle sera établie par les responsables.

Nous rappelons encore une fois les décisions de la réunion de Fubine (Italy) 2008 :

Le Costume :

Il doit le (HA) protéger efficacement, il doit être flexible, lui permettre des mouvements faciles et lui permettre de courir avec souplesse.

Le costume ne doit pas être ridicule, ne pas avoir des manches trop larges, et ne doit pas être trop dur pour empêcher la morsure du chien.

Il doit permettre au chien une morsure d'au moins 7 cm de profondeur et l'épaisseur du costume dans la gueule du chien doit être de 3 à 5 cm.

Il est interdit à l'HA de modifier son costume lors d'une épreuve en fonction de tel ou tel chien.

14.

Le coordinateur remercie les représentants pour le travail effectuer et souhaite aux jury et délégués une Coupe du Monde et concours internationale sportive , qui serras une publicité mériter pour ce sport Mondiale . La réunion est déclarer terminer a 15h45.

Prochaine réunion de la SMCU/FCI le samedi 22 et dimanche 23 février 2014 a 14h a Vendenheim.

15.

Al la clôture de la réunion M. C. Oppizzi – délégué pour l' Italy et M. A. Pobukovsky – délégué pour la Russie rejoigne la réunion. M. Pobukovsky déclare que la Russie est candidat organisateur de la Coupe du Monde 2017, il demande que la SMCU/FCI adresse une lettre au Kennelclub Russe.

Le Coordinateur

Le Secrétaire

Bernard Roser

Valeer Linclau